



Montreuil, le 10 janvier 2024

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle - 75357 PARIS SP 07

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par l'article L 114-2 du code général de la Fonction publique, je vous informe que, dans la continuité du préavis porté à votre connaissance le 8 décembre 2023, nos organisations syndicales SNES-FSU, SNFOLC, SNALC et CGT Educ'action (75), déposent un préavis de grève à compter du lundi 15 janvier 2024.

Ce préavis couvre les personnels enseignants de CPGE et les différentes catégories de personnels de l'Éducation nationale qui seraient amenées à décider la grève pour revendiquer :

- le retrait de projets de fermetures de classes préparatoires aux grandes écoles à l'origine du mouvement ;
- un retour au pilotage national de la carte des CPGE via les deux ministères ;
- la reconnaissance de 48 étudiants par classe comme un maximum et non un minimum ;
- l'ouverture avec des moyens nouveaux de CPGE à destination de bacheliers professionnels ;
- la défense par les ministères des CPGE et de son maillage territorial passant, notamment, par l'ouverture d'internats ouverts y compris le week-end.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.



Sophie VENETITAY

François POZZO di BORGO

Jean-Rémy GIRARD

Jean-Philippe MILET